



# couleurs

Le magazine de l'information municipale  
numéro 3 - juillet 2011

# L'AIGLE

## Préservons notre patrimoine



VILLE DE L'AIGLE

Cahier central détachable

**Le dossier:  
Spécial  
budget 2011**



jeunesse

**Vacances  
à L'Aigle**  
de 4 à 17 ans



animations

**Spectacle  
son & lumière**  
programme d'été

proximité

**Revue de chantiers**



# Sommaire

## 4 brèves de ville

### proximité

- 6 Violences faites aux femmes
- 7 Revue de chantiers
- 8 Propreté urbaine

### le point sur

- 10 Commerces aiglons : quoi de neuf ?
- 11 La vie intercommunale

### grand projet

- 12 Une chaufferie centrale

### le dossier

cahier central détachable  
Spécial Budget 2011

### 14 expression politique

### jeunesse

- 15 Quand les centres de loisirs s'invitent à dîner  
Élection du Conseil municipal des Jeunes
- 16 Vacances à L'Aigle de 4 à 17 ans

### journal des sports

- 18 Un city-stade à la Madeleine  
Le sport ça me dit

### animations

- 19 Programme d'été

### culture

- 20 Alice croque tout,  
un salon très gourmand  
un nouveau service  
à la Médiathèque de L'Aigle
- 21 Passerelle culture

### votre patrimoine

- 22 La Risle entre en Seine



## édito

Thierry Pinot  
Maire de L'Aigle

**IL Y A TROIS ANS**, la majorité des Aiglons accordaient leurs suffrages à la liste que nous conduisons pour les élections municipales. Trois ans de mandat, c'est l'occasion d'un point d'étape, d'un regard lucide sur les réalisations entreprises et sur ce qu'il reste à faire. C'est l'occasion de rappeler que nous n'avons cessé d'améliorer le quotidien des Aiglons, tout en redonnant de l'ambition à notre ville, avec des grands projets qui servent son développement. C'est l'occasion d'affirmer – et de prouver – que L'Aigle est aujourd'hui une ville renouvelée.

**CE RENOUVELLEMENT** passe par une nouvelle conception de l'action publique, par une juste définition de l'intérêt général. L'Aigle est la ville de tous les Aiglons. Chaque projet est désormais au service d'un mieux vivre collectif. Ce renouvellement passe par de nouveaux outils, au premier rang desquels notre communauté des communes.

**DEPUIS TROIS ANS**, L'Aigle devient une force de solidarité et de proximité. L'avenir de notre Centre Hospitalier est assuré, grâce au retour à l'équilibre budgétaire atteint à la fin de l'année 2010. Un résultat qui donne une meilleure lisibilité sur sa capacité à réaliser le projet de construction d'un nouvel hôpital. L'Aigle est aussi plus apaisée avec des réponses adaptées à la sécurité routière avec de nouveaux aménagements de voirie, aux actes d'incivilité grâce à une meilleure coordination du Conseil Local de Surveillance et de Prévention de la délinquance et à la grande efficacité de nos services de sécurité. Elle est plus généreuse avec la réhabilitation de nombreux logements sociaux et le projet de réaménagement du quartier Blaizot. Elle est aussi plus respectueuse de l'environnement et de la conservation de notre patrimoine commun avec le plan d'économie des énergies et de réhabilitation mis en place sur les bâtiments communaux. L'Aigle devient aussi un centre culturel reconnu grâce à une programmation culturelle de qualité et à la création du festival Jazz en Ouche qui concourt au rayonnement de notre ville. Mais L'Aigle devient aussi une force d'attractivité. Les grands projets urbains n'ont jamais été aussi nombreux. Au service de l'économie, de la santé, de la qualité de vie comme le réaménagement du centre-ville, la création du Pôle de Santé, la construction du nouveau stade et d'un nouveau gymnase. Au service du rayonnement, comme le parc des expositions ou le futur cinéma. Ces projets tendent à faire de L'Aigle une ville partagée et équilibrée, où les talents peuvent s'exprimer.

**EN TROIS ANS**, un élan a été donné. L'Aigle comble peu à peu son retard. Nous poursuivons sur cette voie, avec ténacité, avec méthode, avec efficacité.

 **couleurs L'AIGLE** Magazine municipal d'informations locales

- > **Directeur de la publication** : Thierry Pinot, Maire de L'Aigle
- > **Réalisation et coordination** : Aurélie Gaucher, service Communication, 02 33 84 44 44, communication@ville-laigle.fr
- > **Création graphique et mise en page** : Thomas Peyrou, société Rouge Marine, L'Aigle, 02 33 24 78 36
- > **Crédits photos** : service Communication de la Ville de L'Aigle - Le Réveil Normand  
Elisabeth Foulon - Jean-Yves Faine - Thomas Peyrou
- > **Impression** : Imprimerie Le Bon Caractère - 02 33 85 26 70
- > **Distribution** : Médiapost > **Tirage** : 6 000 exemplaires > **Dépôt légal** : à parution
- > **Magazine imprimé sur papier 100 % recyclé**



## Logement social

### Le nouveau dispositif de demande de logement social

Un nouveau dispositif, conçu pour simplifier et accélérer les demandes de logements sociaux, est entré en vigueur depuis le 28 mars 2011 à l'échelon national. À la clé, plusieurs avancées qui sont autant de gages d'efficacité, à la fois pour le demandeur et pour le bailleur.

#### Un seul dossier de demande

Désormais, la personne qui souhaite faire une demande de logement social ne renseigne plus qu'un seul et unique formulaire.

Elle le télécharge sur  
**[www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)**

(rubrique logement > location d'un logement social)

Elle le dépose (ou l'envoie) auprès d'un bailleur social (listes des bailleurs sur L'Aigle disponible en mairie).

Un numéro d'enregistrement unique départemental est alors attribué au dossier, qui permet à tous les bailleurs du département de retrouver la demande.

Dans un second temps, le demandeur apporte à un bailleur les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de sa demande.

Leur liste a été limitée et harmonisée pour tous les organismes partout en France.

En résumé, ce système permet l'enregistrement de l'ensemble des informations du formulaire, mais aussi de ses mises à jour (en cas de modification, de renouvellement ou de radiation), et mentionne, en cas d'attribution, les caractéristiques du logement attribué. Le dossier ainsi partagé entre les différents acteurs du logement social, c'est l'assurance d'une demande traitée plus rapidement.



### Inscriptions Électorales

Vous êtes majeurs ou aurez 18 ans avant le 28 février 2012, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. En cas de changement d'adresse sur la commune, pensez à nous le signaler. Pour toute inscription: adressez-vous à l'accueil de la Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les filles et garçons. Dès 16 ans, présentez-vous à la mairie, munis du livret de famille, de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Carnaval des écoles

Coccinelles, abeilles, jardiniers...les déguisements ne manquaient pas de couleurs et d'originalité le 16 avril dernier lors du carnaval des écoles qui avait pour thème Le Jardin.

Enfants et parents ont traversé le centre ville en cortège et en musique pour se rendre au site du Grû où le Bonhomme Carnaval, réalisé par les écoles et les associations de quartier, a été brûlé. Les petits carnavaliers ont ensuite festoyé autour d'un goûter et d'un bal.



## Le Handball aiglon monte en Prénationale

En remportant le dernier match du championnat face à Fleury-sur-Andelle (30-23), l'équipe A masculine du Cercle Associatif Aiglon Handball a décroché son ticket pour la montée en championnat Prénationale.

20 ans après leurs aînés « Ils l'ont fait ! ». Chapeau bas !

<http://www.handlaigle.org>

# Orne Habitat déménagement

Les bureaux aiglons du bailleur social Orne Habitat se situe désormais 5 rue Frédéric Galleron.  
L'objectif de ce déménagement est d'évoluer dans des locaux plus spacieux et plus proches du centre-ville afin d'offrir un meilleur accueil au public.



## L'agence Orne Habitat de L'Aigle, c'est :

- 14 agents à votre service,
- plus de 1500 logements sur L'Aigle et ses 18 communes environnantes.

## Coût d'aménagement de la nouvelle agence :

- 458 531 euros,
- 8 mois de chantier.

**Orne Habitat - Agence de L'Aigle**  
5, rue Frédéric Galleron  
61300 L'AIGLE  
Tél. : 02 33 24 29 05  
[www.orne-habitat.com](http://www.orne-habitat.com)

## Un nouveau bureau de Poste « dernière génération »

Après neuf semaines de travaux et 400 000 euros investis, le bureau de poste aiglon fait désormais partie des 1 000 bureaux transformés au niveau national sur le modèle du concept « Espace Service Clients » !

Un concept où la ligne guichet a disparu, où les clients sont désormais accueillis dès l'entrée et où ils peuvent en étant conseillés, choisir eux-mêmes les produits dont ils ont besoin...

Ces nouveaux bureaux ont été conçus selon les principes du nouveau modèle d'accueil et de conseil de l'enseigne La Poste pour être un véritable espace au service des clients et réduire significativement le temps d'attente.

8 rue René Vivien - 61300 L'AIGLE  
Tél. : 02 33 84 15 50.  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
et le samedi de 8h30 à 12h30.



## Un nouveau minibus pour les associations

Depuis le 25 mai, la Ville de L'Aigle dispose d'un troisième minibus à destination des associations aiglones et services municipaux afin de favoriser leurs déplacements en groupe. Le véhicule, de neuf places, a été financé grâce au sponsoring d'entreprises et de commerces locaux pour une durée de trois ans.

proximité

### Une femme sur dix est victime de violences conjugales.

Les chiffres sont éloquentes et alarmants. La première enquête statistique nationale sur les violences faites aux femmes (Enveff), commanditée par le secrétariat d'État aux Droits des femmes, réalisée en France en 2000 permet d'approcher l'ampleur du phénomène :

- > 1 femme meurt tous les 4 jours des suites de violences conjugales. En 2008, ce sont 157 femmes qui sont décédées ;
- > 1 femme en couple sur 10 a vécu, durant l'année précédant l'enquête, une forme de violence conjugale ;
- > 1 femme sur 3 reconnaît avoir subi ce genre de violence durant sa vie ; seulement 8 % des femmes osent aller porter plainte pour violences conjugales.



Reconstitution d'un procès au collège Dolto

## Violences faites aux femmes : une semaine de mobilisation à L'Aigle

Peu médiatisées, souvent cachées, les violences faites aux femmes, véritables phénomènes de société, ne cessent d'augmenter. Elles sont présentes dans tous les milieux sociaux, y compris les milieux socialement et financièrement favorisés.

### Prévention et lutte contre la violence à l'égard des femmes

Durant une semaine, du 16 au 21 mai, l'ensemble des partenaires locaux et le grand public ont participé à un ensemble d'actions visant à sensibiliser et prévenir les violences faites aux femmes. Le sous-préfet de Mortagne, Claude Martin, en collaboration avec Carole Etienne, procureur de la République, les collèges et lycée de L'Aigle, associations de quartiers, associations caritatives et culturelles, médecins, clubs sportifs,

gendarmerie et police municipale ont travaillé ensemble à la préparation de cette semaine qui a mêlé conférences, information du grand public, exhibitions sportives et théâtrales. Cette action a permis d'engager un véritable dialogue sur ce sujet difficile afin d'amener les jeunes en particulier à identifier le phénomène, leur donner toutes les informations pratiques nécessaires pour avoir les moyens d'agir.

**Refuser la violence c'est réagir et libérer la parole. Pour ce faire, un numéro de téléphone : le 39 19.**



Remise de prix du concours d'affiche



Première scène pour les jeunes « slam »euses de l'association Unicités

# Revue de chantiers

Près de chez vous et dans toute la ville, des chantiers façonnent L'Aigle pour améliorer notre cadre de vie.

proximité

## Rue de Chennebrun

La chaussée et les trottoirs ont été entièrement refaits. La rue a été sécurisée avec la création de deux carrefours surélevés et la mise en place d'une zone 30.

## Réfection de voirie, parkings, création de passage piétons sécurisés

Rue de Clausthal, Rue du 1<sup>er</sup> But, Rue des Jetées, Rue Jean-Baptiste Biot, Place Saint Martin, Rue de la Madeliene (carrefour Beauchef), Îlot de la Poste rue René Vivien, Îlot avenue Île de France...

## Branchements d'eau en plomb

Conformément à la nouvelle norme européenne visant à diminuer la teneur en plomb de l'eau du robinet, le plan de renouvellement des branchements d'eau en plomb à L'Aigle se poursuit. 183 branchements d'eau en plomb ont été changés en 2010 et il est prévu d'en renouveler 104 en 2011.

## et aussi...

Travaux de réseau pluvial rue du Docteur Blaizot, réfection du chemin des Haies, mise aux normes de l'électricité de l'église Saint Martin, réfection des clôtures des terrains de tennis, mise en conformité du centre médico scolaire (rue Marcel Guiet), remplacement des sanitaires à l'école de la Ribambelle, pose de barrière de sécurité le long de la Risle à proximité de l'école Mazeline...

## Avenue du Perche

Depuis plusieurs mois, l'avenue du Perche fait l'objet d'un réaménagement complet.

La phase 1 du chantier a commencé avec les travaux d'effacement de réseaux aériens (Basse tension et télécommunication). Un nouveau réseau d'éclairage public a été construit. Des travaux de génie civil pour la pose future de la fibre optique ont aussi été réalisés.

La phase 2 du chantier concerne l'aménagement de la voirie avec la création d'une aire mixte piétons/vélos. Une opération de sécurisation comprenant l'aménagement d'un carrefour surélevé à l'entrée du lotissement du Clos du Perche interviendra.

**Coût Ville de L'Aigle :**  
**578 211 euros TTC**

**Coût CdC :**  
**316 000 euros TTC**



## Mise en place de panneaux directionnels de proximité

L'ancien plan directionnel étant obsolète avec des ruptures de continuité et une très mauvaise lisibilité, de nouveaux panneaux de jalonnement directionnel ont été installés. Il s'agit d'une signalétique de proximité indiquant principalement les lieux publics et équipements de services. La mise en place de cette signalétique d'information locale est la première phase d'un plan plus vaste de reprise de la signalétique directionnelle à L'Aigle.

## Parvis du foyer Guilloux Place du 19 mars 1962

Le dallage du parvis du Foyer Guilloux a été entièrement refait.



# proximité

## Les points de collecte volontaire. Pourquoi trier ?

Pour réduire les coûts de traitement des déchets, pour lutter contre le gaspillage des matières premières, pour réaliser des économies d'énergie.

**14 points de recyclage volontaire** répartis sur l'ensemble de la commune sont à votre disposition pour la collecte pour le papier, les bouteilles en verre, en plastique, les canettes aluminium. Ils sont situés: allée Roger Provost, avenue du Mont Saint Michel, cimetière (avenue du Pays d'Ouche), place de Verdun, collège Molière (entrée livraison), parking Inter marche, parking rue de l'Horloge, route de Chennebrun, rue de la Fonte, rue de la Maladrerie, rue Marcel Martel, rue Paul Gibert, caserne des pompiers, rue des Sports.

## Pour les autres déchets : la déchetterie

La déchetterie est située Route de L'Aigle, site Les champs rouges à Saint Ouen Sur Iton

Horaires d'ouverture: du 16 avril au 15 octobre (horaire d'été) du lundi au samedi 7 h 30 à 19 h 00 et le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 19 h 00  
du 16 octobre au 15 avril (horaire d'hiver) du lundi au samedi 7 h 30 à 17 h 00 et le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 17 h 00

Contact : 02 33 34 1775  
sirtom.laigle@wanadoo.fr



## Propreté urbaine : Collecte des ordures ménagères

Chaque semaine les agents du service municipal Voirie débarrassent les trottoirs de sacs poubelles déposés en dehors des jours et heures habituelles de ramassage. Respecter les horaires de collecte, c'est respecter le paysage urbain de L'Aigle.

Le respect de ces dispositions fera disparaître les sacs éventrés et les cartons traînant sur les trottoirs qui donnent une mauvaise image de la ville.

La collecte puis le traitement sont effectués par le SMIRTOM de la Région de L'Aigle. C'est un Syndicat Mixte Intercommunal qui regroupe 4 communautés des communes: le Pays de L'Aigle, le Canton de La Ferté Fresnel, le Pays de la Marche, et une partie du Haut Perche ainsi que 4 communes indépen-

dantes. Le tonnage moyen par habitant pour l'année 2010 pour l'ensemble des communes composant le syndicat est de 328,85 kg/an. Sur la Ville de L'Aigle, la collecte est organisée en tournées qui couvrent la totalité de la ville. Les particuliers sont invités à déposer leurs ordures ménagères devant leur pas-de-porte le matin du jour de la collecte les concernant à partir de 7 h 30.

**Petit rappel des jours de collecte des ordures ménagères:**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Rue du 1 <sup>er</sup> But			■			■
Place du 19 Mars 1962	■			■		
Rue du 22 Août 1944			■			■
Rue Abbé Girard			■			■
Rue de l'Abreuvoir Saint Martin	■			■		
Rue d'Aigle			■			■
Allée Alphonse Allais		■			■	
Rue Marcel Angot			■			■
Rue de Bec Ham	■			■		
Rue Claude Bernard	■			■		
Rue Raymond Billard		■			■	
Rue Jean-Baptiste Biot			■			■
Rue de la Blanchisserie				■		
Rue du Docteur Blaizot		■			■	

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Rue Benjamin Bohin			■			■
Place Boislandry	■			■		
Rue de Bois Normand	■			■		
Rue Pierre Boisteau		■			■	
Rue Louis Boulanger			■			■
Rue Cyprien Brard			■			■
Rue du Buat			■			■
Rue Carnot	■			■		
Quai Catel	■			■		
Rue Louis Cavalier	■			■		
Rue Pierre Chabaud		■			■	
Rue du Champ de Foire			■			■
Rue de Chennebrun			■			■
Rue Clausthal-Zellerfeld			■			■

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Rue Georges Clémenceau		■			■	
Rue du Clos Josse		■			■	
Rue Charles Clouet	■		■	■	■	■
Rue du Collège	■					■
Rue des Frères Colombel		■			■	
Avenue de la Comtesse de Ségur		■			■	
Impasses du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>e</sup> Cottages	■			■		
Rue Lucien Coupry			■			■
Rue Croix Saint Jacques		■			■	
Rue du Cygne	■			■		
Rue Romain Darchy			■			■
Allée Claude Debussy	■		■	■	■	■
Rue Alexandre Delange			■			■
Rue Maurice Denis			■			■
Rue Desaix			■			■
Rue Hyacinthe Dubreuil		■			■	
Rue de Dunkerque	■				■	
Rue Fernand Echivard		■			■	
Rue des Emangeards			■			■
Rue des Epingliers	■			■		
Place de l'Europe	■			■		
Rue de la Fonte			■			■
Rue du Docteur Frinault	■			■		
Allée Jean Gabin		■			■	
Rue Frédéric Galleron		■			■	
Rue Gambetta	■			■		
Rue de la Garenne		■			■	
Rue du Général de Gaulle	■			■		
Rue Clémence Gibory			■			■
Rue Paul Gilbert			■			■
Rue Simone Griveaud		■			■	
Rue Marcel Guiet	■			■		
Rue Guillaume Le Conquérant	■			■		
Allée Gutenberg			■			■
Place de la Halle			■			■
Rue Henri Heil	■			■		
Rue de l'Horloge		■			■	
Avenue de l'Île-de-France			■			■
Rue des Jardins		■			■	
Rue des Jetées	■			■		
Avenue Kennedy		■			■	
Allée La Fontaine	■		■	■	■	■
Bd du M <sup>al</sup> de Lattre de Tassigny		■			■	
Allée Lavoisier			■			■
Boulevard du Maréchal Leclerc			■			■
Rue Richard Lenoir	■			■		
Rue Louis Lethiec	■			■		
Rue de Livet	■			■		
Rue Georges Lochon	■					■
Rue G. Loynard	■		■	■	■	■
Rue de la Madeleine			■			■
Rue de la Maladrerie	■		■	■	■	■
Rue Marcel Martel			■			■
Rue du Maure			■			■
Rue de la Méroillère		■			■	
Rue Charles Mérouvel				■		
Avenue du Mont Saint Michel		■		■		
Rue Jean-Baptiste Mouchel			■			■
Rue du Moulin	■			■		
Rue du Paradis		■			■	
Rue Louis Pasteur		■			■	
Rue Paviot						■
Avenue du Pays d'Auge	■			■		
Avenue du Pays d'Ouche	■			■		
Avenue du Perche		■			■	
Rue du Pont de la Barre	■					
Rue du Pont du Moulin				■		

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Rue Porte Rabel		■			■	
Rue Porte Givry			■			■
Rue des Remparts			■			■
Avenue de la Risle	■					
Chemin du Rouvray	■			■		
Rue du Rouvray	■			■		
Rue du Docteur Rouyer		■			■	
Rue Saint Bathélémy	■			■		
Route de Saint Evroult	■				■	
Rue Saint Jean			■			■
Rue Saint Louis	■			■		
Place Saint Martin	■		■	■		■
Allée des Sapinettes	■		■	■	■	■
Rue Souchey			■			■
Rue des Sports			■			■
Rue des Tanneurs	■			■		
Rue Thiers	■			■		
Boulevard Vaugeois			■			■
Rue des Vaux	■			■		■
Rue Marc Vaux			■			■
Rue du Verger			■			■
Rue Orderic Vital	■			■		
Rue René Vivien	■			■		
Rue Ernest Voyer			■			■
<b>Immeubles locatifs</b>						
Blaizot	■					■
L'Horloge	■		■	■		■
La Madeleine	■		■	■	■	■
Régions de France (Bd du M <sup>al</sup> Leclerc)	■		■	■	■	■
Les Vaux		■		■		■
<b>Lotissements</b>						
Baticoop	■				■	
Le Clos du Chapely		■			■	
Le Clos du Perche		■			■	
La Côte Douce	■			■		
Mannevy	■			■		
Morise		■			■	
Les Vautieux				■		
<b>Résidences</b>						
L'Aiglontine	■		■			■
Les Archers	■			■		
Les Deux Aigles		■			■	
Le Paradis	■					■
Les Sapinettes	■		■	■	■	■
Les Tilleuls		■			■	
Le Vallon		■			■	
<b>Quartiers &amp; Lieux-dits</b>						
La Beslière		■				
La Bruyère					■	
Les Chabottières				■		
Le Chaillouet				■		
Le Chapely		■			■	
Le Châtelet				■		
Courdemanche				■		
Le Feugeret					■	
La Galerie		■				
La Girarderie				■		
La Groudière					■	
Le Halboudet					■	
La Herpinière				■		
Le Parc					■	
Les Ruaux					■	

# le point sur

## Commerces aiglons, quoi de neuf?

Commerces aiglons, ce sont eux qui font vivre le cœur de notre ville.

### Nouvelles enseignes

#### La Bergère et le Crapaud

Rideaux, Voilages,  
stores sur mesure  
Rue Roland Boudet

#### Andiamo Pizza

Vente à emporter  
Rue Carnot

#### La pierre qui roule

Restaurant  
Rue Louis Pasteur

#### Kiabi Jean

Vêtements de marque  
Avenue Comtesse de Ségur

#### Scottage

Vêtements pour femme  
8 rue Gambetta

#### Salvelys

Vente entretien chaudière gaz, etc.  
Rue Louis Pasteur

#### Cycles Pichot

Boulevard Vaugeois

#### Le Petit Dressing

Dépôt-Vente vêtement accessoire  
Rue Carnot

#### Le Paradi's

Restaurant  
57, rue du Général de Gaulle

#### Tatouage & Piercing

Rue Carnot

### Nouveaux commerçants

#### Pasta Pizza

Vente à emporter  
Rue de l'Abreuvoir St Martin

#### L'Europe

Bar tabac PMU  
Rue Gambetta

#### Boucherie/charcuterie de la gare

15, rue du Général de Gaulle

#### Le Papillon

Bar restaurant  
Rue du Général de Gaulle

### Nouveaux aménagements

#### ALDI marché

Avenue du Mont St Michel  
(déménagement)

#### Médard Coiffure

Place St Martin  
(déménagement)

#### Pain d'Épice

Place St Martin  
(nouvel aménagement)

#### Turquoise

Kebab  
Rue René Vivien  
(déménagement)

#### Chaussures Pytel

Place St-Martin  
(travaux de façade)

#### Opticiens Krys

Rue Gambetta  
(travaux de façade)

#### Pro et Cie

Rue de l'Abreuvoir St-Martin  
(déménagement)

#### Crédit Mutuel

Place Saint Martin  
(déménagement)

#### Le Réveil Normand

Rue de Bec Ham  
(déménagement)

#### Avec deux ailes

Rue du Général de Gaulle  
(déménagement)

*Mouvements de création et de reprises  
extraits du BODACC, Bulletin des annonces  
civiles et commerciales pour les commerces  
situés sur la Ville de L'Aigle. Si vous constatez  
une omission ou si vous avez connaissance  
de mouvements à venir, n'hésitez à nous le  
signaler / communication@ville-laigle.fr*



le point sur

## la vie intercommunale

### Bain de jouvence pour le centre aquatique Cap'Orne

Ouvert en 1997, le centre aquatique Cap'Orne est un équipement de sport et de loisirs intercommunal qui rayonne largement avec plus de 150 000 visiteurs chaque année. Fermée depuis le mois de janvier, la piscine, devenue vieillissante, a connu un sérieux coup de jeune et rouvre ses portes pour les beaux jours.

Rendre le centre aquatique plus accueillant, moins coûteux en énergie bref plus moderne; tel est l'objectif des travaux de rénovation qui ont eu cours ces derniers mois. Après 12 ans de service, l'équipement construit à la fin des années quatre-vingt-dix n'était en effet plus adapté aux normes actuelles. « Les équipements ont vieilli et nous devons les rénover dans le souci d'améliorer le confort des nombreux usagers et des scolaires notamment qui l'utilisent au quotidien », souligne Thierry Pinot, maire de L'Aigle et Vice-Président en charge des Sports à la CdC. « L'autre volet de cette rénovation concerne la modernisation du système de chauffe afin de réduire les pertes d'énergie. Après un cycle de 12 ans de fonctionnement, on peut considérer qu'il est classique et normal d'intervenir sur ce type d'établissement sportif. »

#### Réfections, économie d'énergie et embellissement

Trois types de travaux sont intervenus. Le premier concerne la correction d'imperfections existantes à la construction: défauts d'étanchéité, de carrelages, d'escalier menant aux vestiaires et remplacement du monte-charge, non conforme, par un ascenseur extérieur. Le second type de travaux a

trait à l'amélioration de la gestion des fluides (eau, gaz, électricité). L'objectif étant de rendre l'équipement plus économique en consommation d'énergies. Le système de chauffe et les installations de la salle de traitement des eaux ont donc été revus.

Enfin des aménagements de confort et d'embellissement en direction du public ont été réalisés pour optimiser l'accessibilité et la fonctionnalité des lieux. L'espace forme comprenant sauna, hammam, jacuzzi et salle de musculation a été entièrement refait. C'est donc une piscine nouvelle vague qui s'ouvre de nouveau à tous les publics.

**Centre aquatique Cap'Orne**  
Avenue Kennedy - 61300 L'Aigle

**Piscine:**  
Tél.: 02 33 24 18 18

**Bowling:**  
Tél.: 02 33 24 12 60

**Brasserie Cap'Orne:**  
Tél.: 02 33 24 17 60  
Ouvert du dimanche au vendredi de 10 heures à 18 heures

#### Les projets à vocation intercommunale en cours:

##### **Création d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire :**

création d'un lieu de regroupement d'une surface de 1 200 m<sup>2</sup> de professionnels de santé dans les locaux de l'ancien magasin Catena, entrée par la rue Guillaume le Conquérant. Démarrage des travaux: août 2011/ Livraison: fin 2012.

##### **Construction d'un nouveau stade à proximité du lycée:**

travaux terminés, engazonnement en cours - livraison en septembre 2012.

##### **Création d'un nouveau gymnase à proximité du lycée:**

réalisation sur les années 2012/2013.

##### **Réhabilitation du quartier Blaizot:**

ce chantier sera réalisé sur une durée de 5 années. Première tranche courant 2012. Financement croisé Ville de L'Aigle/CdC.

##### **Réaménagement du centre-ville (schéma d'agglomération aiglonne):**

ce projet sera réalisé sur plusieurs années Phase 1 - Places de l'Europe et Boislandry: début des travaux au cours de l'année 2012. Financement croisé Ville de L'Aigle/CdC.

grand  
projet

4700

En tonnes, d'émissions  
de CO<sup>2</sup> évitées tous les ans.

12

Le nombre de mois de travaux  
estimé pour la réalisation  
de l'ouvrage.

29

Le nombre de bâtiments  
qui pourraient être raccordés  
au réseau chaleur.



## Une chaufferie centrale alimentée au bois

En initiant un projet de système de chaufferie au bois à l'échelle communale, la Ville de L'Aigle joue la carte de l'écologie et de l'économie. Une manière de valoriser une ressource naturelle locale sous-exploitée, de lutter contre l'effet de serre et de ne pas subir la fatale envolée des coûts des énergies fossiles. Un projet qui devrait voir le jour en 2013.

Encourager le développement durable en économisant les deniers publics, telle est la synthèse difficile de ce projet de réseau chaleur bois voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 23 février dernier. Pour réduire la facture énergétique de certains bâtiments communaux, la Ville s'est orientée vers une énergie renouvelable en étudiant la création d'une chaufferie centrale alimentée en bois auquel des bâtiments d'autres structures pourraient se raccorder.

Une étude de faisabilité menée par l'association de recherche et développement Biomasse Normandie a associé les partenaires qui outre la Ville de L'Aigle pourraient se raccorder au réseau: les bailleurs Sagim, Orne Habitat, Séminor, le Conseil Régional, le Conseil général, la CdC du Pays de L'Aigle, l'Éducation Nationale, le Centre Hospitalier.

Ce travail a confirmé l'intérêt de ce projet de réseau de chaleur pour l'ensemble des parties prenantes. Vingt-neuf bâtiments sont concernés: 1 000

logements sociaux, le centre hospitalier, deux résidences pour personnes âgées, six écoles, trois collèges, le lycée, six bâtiments tertiaires dont cinq appartenant à la Ville. La chaufferie pourrait être implantée sur un terrain situé à proximité du quartier de La Madeleine. Sept kilomètres de tranchées seront nécessaires pour faire passer les tuyaux desservant les différents sites. Les tranchées seront réalisées sur des voiries anciennes et vétustes de façon à refaire ensuite les chaussées à neuf.

Un appel d'offres est en cours afin de déléguer la réalisation et l'exploitation de ce futur réseau de chaleur à un concessionnaire dans le cadre d'une délégation de service public. La société retenue sera également exploitante du réseau pour une durée de 24 ans. L'objectif est de voir sa mise en route opérationnelle hiver 2013/2014.

Outre les aspects écologiques, ce projet doit permettre de développer la filière économique du bois sur notre ter-

ritoire (et donc de créer des emplois). L'autre atout majeur est la maîtrise des coûts de l'énergie pour les usagers. Le prix de la chaleur issue du bois ne dépendant que très peu des énergies fossiles, toujours globalement en hausse, il sera possible de conserver une stabilité de son coût durant les 24 années du contrat.

# 750

La surface en mètres carrés du bâtiment de la chaufferie.

# 6,8

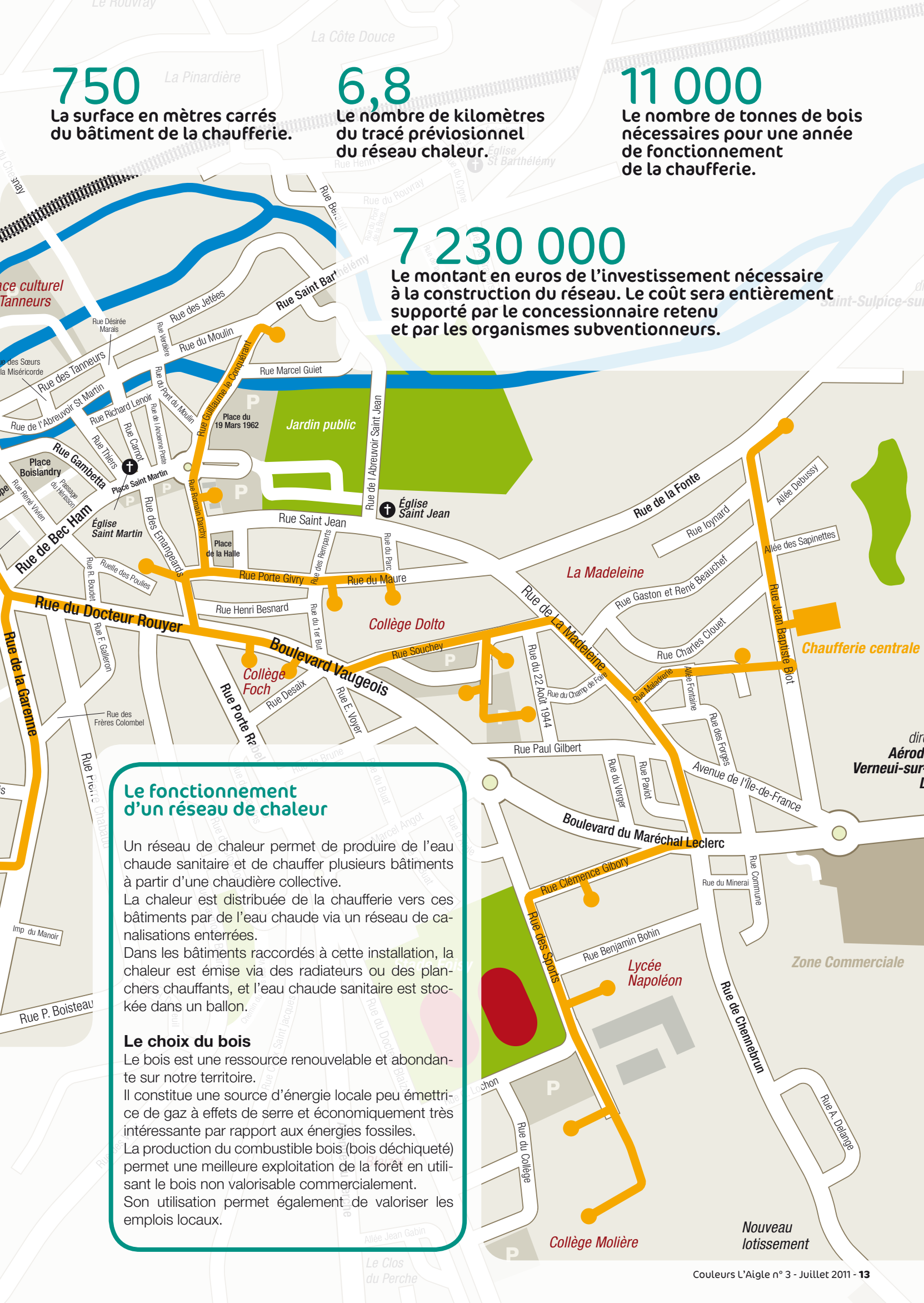
Le nombre de kilomètres du tracé prévisionnel du réseau chaleur.

# 11 000

Le nombre de tonnes de bois nécessaires pour une année de fonctionnement de la chaufferie.

# 7 230 000

Le montant en euros de l'investissement nécessaire à la construction du réseau. Le coût sera entièrement supporté par le concessionnaire retenu et par les organismes subventionneurs.



## Le fonctionnement d'un réseau de chaleur

Un réseau de chaleur permet de produire de l'eau chaude sanitaire et de chauffer plusieurs bâtiments à partir d'une chaudière collective.

La chaleur est distribuée de la chaufferie vers ces bâtiments par de l'eau chaude via un réseau de canalisations enterrées.

Dans les bâtiments raccordés à cette installation, la chaleur est émise via des radiateurs ou des planchers chauffants, et l'eau chaude sanitaire est stockée dans un ballon.

## Le choix du bois

Le bois est une ressource renouvelable et abondante sur notre territoire.

Il constitue une source d'énergie locale peu émettrice de gaz à effets de serre et économiquement très intéressante par rapport aux énergies fossiles.

La production du combustible bois (bois déchiqueté) permet une meilleure exploitation de la forêt en utilisant le bois non valorisable commercialement.

Son utilisation permet également de valoriser les emplois locaux.

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

En règle générale, nous n'abordons pas dans les pages de notre magazine municipal des questions de politique nationale pour nous concentrer sur les enjeux principaux de la vie locale. Mais nous manquerions à notre devoir d'élus si nous taisions le fait que la loi portant réforme des collectivités territoriales touche au fondement même de la vie municipale et que des décisions fondamentales pourraient être prises sans qu'on nous donne les moyens de concertation et d'information que l'on doit aux administrés. Un des volets de cette réforme prévoit de changer les limites administratives de nos territoires par des fusions de communautés de communes et l'intégration de communes nouvelles.

Le nouveau découpage proposé par le Préfet tend à intégrer à notre CdC un tiers de territoire supplémentaire pour 10 % de population en plus. C'est sur ces bases que nous devons faire évoluer nos compétences avec des variations fiscales et financières pour le contribuable qui évidemment doivent être préalablement appréhendées. Or il est demandé aux élus locaux un avis favorable sur ce schéma avant le 21 juillet 2011 et sans disposer des éléments d'informations nécessaires pour se forger un avis responsable.

Avant un tel engagement, la prudence la plus élémentaire veut que l' élu et le citoyen puissent répondre aux questions liées aux implications financières et fiscales des changements proposés, à nombreuses incertitudes ouvertes en matière de gouvernance territoriale locale et à l'organisation et au fonctionnement des services publics locaux. Autant d'interrogations qui restent aujourd'hui sans réponses et qui sont marquées par une absence de lisibilité, de visibilité et de prévisibilité.

Face à l'incertitude générale et refusant un rôle de figuration, nous proposerons au Conseil Municipal de s'opposer, en l'état, à ce passage en force et nous vous invitons à vous impliquer tous dans cette mobilisation citoyenne, c'est bien de notre qualité de vie et de notre feuille d'impôts de demain qu'il s'agit.

## Le groupe de la majorité municipale

Nous détenons sur le territoire de L'Aigle de tristes records. Le record départemental sur les taux d'imposition avec 33,26 %, Alençon 23,08 %, Argentan 28,59 %, Flers 25,91 %. Le record de la région de Basse Normandie du pourcentage d'augmentation de la taxe foncière avec une évolution de + 10,4 % alors que dans l'Orne, Alençon n'affiche que + 3,1 %, Argentan 0 %, Flers + 4 %. Celui aussi de la taxe d'habitation à L'Aigle une évolution de 10,7 %, Alençon de + 3,6 %, Argentan 0 %, et Flers + 4 %, et encore le record sur l'évolution de la taxe pour les ordures ménagères : L'Aigle + 10,5 %, Alençon 0 %, Argentan une baisse de 2,8 %, et Flers 0 %. Mais alors, combien payons-nous ? Des quatre villes ornaises, c'est ainsi L'Aigle qui détient le triste record du montant payé en moyenne par un couple avec un enfant à charge, propriétaire de sa résidence principale, à sa ville, sa communauté des communes, son département et sa région.

	2009	Évolution 2010	2010
Alençon	1239 €	+ 3,1 %	1277 €
Argentan	1209 €	0 %	1209 €
Flers	1256 €	+ 4 %	1306 €
L'Aigle	1225 €	+ 10,4 %	1352 €

La majorité municipale a beau essayer de donner des explications plus ou moins variables et contradictoires en fonction de l'interlocuteur, les chiffres parlent d'eux-mêmes confirmant ce que nous avons exprimé au moment du vote du budget 2010, il n'y a pas que les riches qui paient les impôts locaux !

## La minorité municipale





jeunesse

## Élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de L'Aigle

Vingt-huit jeunes étaient candidats pour siéger au sein du cinquième Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de L'Aigle. Quatorze se sont fait élire à l'issue d'une campagne et d'un scrutin menés dans l'ensemble des écoles primaires et des collèges aiglons.

Les nouveaux conseillers sont : Clément Bonhommeau, Margot Cherair, Yasmina Djellaoui, Léa Fauchoux, Océane Goigoux, Thomas Gourhan, Hugues Heurtault, Léo Houel, Hugo Jardin, Alexandre Moulin, Aude Pupin, Natacha Safidy, Layle Tahiri, Sanaa Zouine, Valentin Chapin, Suleyman Ugur.

Ils forment désormais le nouveau CMJ et se sont rencontrés pour la première fois en février dernier sous la houlette de Chantal Lesavetier, Maire Adjoint à la jeunesse et aux affaires scolaires et en présence de Thierry Pinot, maire de L'Aigle. Ils ont échangé et clairement énuméré tous les projets qui leur tiennent à cœur « pour rajeunir la ville ». Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne sont pas en manque d'idées.



## Quand les centres de loisirs s'invitent à dîner

Le centré aéré du Bois de la Pierre de L'Aigle, le centre social Unicités et le pôle Animation Pierre Sevin de Rai s'associent depuis le mois de janvier afin de mieux se faire connaître auprès des adolescents du territoire. Pour se faire une recette simple et efficace : un « Dîner presque parfait ».

Quelle meilleure occasion pour fédérer et créer du lien entre les jeunes et les animateurs des différentes structures que de se retrouver autour d'une bonne table ? C'est l'idée de base développée par le collectif des centres de loisirs. Face à des demandes déjà formulées par certains jeunes et devant le succès du programme télévisé du « Dîner presque parfait », la compétition mêlant art de recevoir, décoration et talent culinaire a été lancée.



Chaque structure s'est constituée en équipe pour faire preuve de générosité et de créativité pour étonner ses invités... Après le dîner de Rai et avant celui d'Unicités, c'était au tour des huit jeunes du Bois de la Pierre de s'affairer toute la journée entre les préparations culinaires et la décoration. Le thème choisi était celui de La Normandie, ce qui donna

un menu très terroir : boulettes de Camembert chaudes sur salade, escalope à la normande, tarte aux pommes... En guise d'animation, les jeunes découvrir le light-graff (dessin de lumière) à leurs invités. Une soirée conviviale et appréciée de tous.



La finalité de cette action est que les trois centres de loisirs préparent ensemble la décoration, le menu et l'animation d'une grande soirée finale ouverte à tous qui aura lieu le mercredi 27 juillet au Hall du Grû sur le thème des cultures urbaines. Plus d'infos auprès du service Jeunesse au 02 33 84 44 46.

## Sport Vacances option mini-camp

Deux mini-camps par groupe sont proposés au cours de cette session de « Sport Vacances » :

à Clécy (14) pour le groupe « 11/17 ans » et à la Neuve-Lyre (27) pour le groupe « 6/11 ans ».

### 6/11 ans :

- du lundi 22 au mercredi 24 août  
- du mercredi 24 au vendredi 26 août  
Activités : jeux sportifs, tir à l'arc et kayak.

### 11/17 ans :

- du mercredi 10 au vendredi 12 août  
- du mercredi 17 au vendredi 19 août  
Activités : escalade, tir à l'arc et kayak.

### Coût par mini-camp :

27 euros + un ticket semaine  
« Sport Vacances »  
(7 euros ou 14 euros en fonction de la commune de résidence).



## Sport Vacances 6-11 ans / 11-17ans

### Quand

- du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 août  
- du lundi 8 au vendredi 12 août,  
- du mardi 16 au vendredi 19 août  
(lundi 15 août férié),  
- du lundi 22 au vendredi 26 août

### Au programme

**6/11 ans :** équitation, roller, jeux traditionnels, piscine, grands jeux...

**11/17 ans :** équitation, accro-branches, kayak, roller, piscine...

### Infos pratiques

7 euros la semaine pour les enfants de la commune de L'Aigle, 14 euros la semaine pour les enfants hors commune.

Les inscriptions ont lieu du 15 au 24 juin 2011 ou à partir du lundi 25 juillet 2011, l'après-midi auprès du service Jeunesse à l'accueil de la Mairie. Plus d'infos au 02 33 84 44 43.

## Le centre de loisirs municipal du Bois de la Pierre 4-14 ans

### Quand

du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre (fermé les 14 et 15 juillet et le 15 août).

### Au programme

Tir à l'arc, pêche, randonnées à pieds avec boussole, aqua gliss, enquête policière, bulles de savons géantes, hockey sur gazon... activités manuelles et sportives, jeux traditionnels et de plein air.

Sorties (sous réserve d'accord avec les prestataires de services) : piscine, équitation, cinéma, kayak, Bois des Aigles, BMX, Festyland, écomusée du Perche, parc animalier, Lac du Mêle.

### Infos pratiques

Inscriptions du 14 au 24 juin pour Juillet et Août et du 18 au 22 août pour Août auprès de l'accueil de la mairie de L'Aigle. Plus d'infos au 0233844444.



# Vacances à L'Aigle de 4 à 17 ans

## Le centre de loisirs Unicités

4-12 ans /12-17 ans

### Quand

du 4 au 29 juillet et fermé en août, du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

### Au programme

Activités manuelles et ludiques (cerf volants, peinture avec les mains, bracelet, tatouage), jeux (casino, jeux d'eau, musicaux, chorégraphie danse de l'été) et sorties sportives et éducatives.

### Infos pratiques

Centre Social Unicités  
Les Vaux / Blazot  
Tél : 02 83 34 29 10



## Le Centre d'Animation Sociale de L'Aigle (CASA) 4-17ans

### Le centre de loisirs 4-12 ans

Tous les jours pendant le mois de juillet : En Centre de loisirs de 13h30 à 17 heures (possibilité de garderie jusqu'à 18 heures). En matinée de 7h45 à 12 heures ou de 7h45 à 13h30. À la journée de 7h45 à 18 heures.

Fermeture du CASA au mois d'août, réouverture du Centre le lundi 29 août à 13h30

### Au programme

Activités manuelles, ludiques (grands jeux, jeux de société), culturelles (sorties à la journée, visites, stages, ateliers...), sportives (piscine, bowling...). Sorties à Soligny-La-Trappe, au Souterroscope de Caumont L'Eventé. Mini-camp de 3 jours à St-Evroult-Notre-Dame-du-Bois avec activité poney.

### Le Secteur Jeunes ados de 13 à 17 ans

Tous les jours pendant le mois de juillet.

### Au programme

Trois stages multisports, en partenariat avec Unicités, sur les 3 premières semaines de juillet de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures Raid Sportif le 27 juillet.

### Les Séjours enfants et ados

**6/12 ans:** Séjour à Grandcamp-Maisy dans le Calvados du 5 au 18 juillet

**8 / 11 ans:** Séjour à Meschers en Charente-Maritime du 7 au 19 juillet

**12/15 ans:** Séjour à l'île d'Oléron du 12 au 25 juillet

### Séjour famille

À Blainville-Sur-Mer dans la Manche: du 9 au 23 juillet (le CASA aide les familles à monter leurs projets vacances et à trouver des financements pour les réaliser)

### Infos pratiques

CASA  
Quartier de La Madeleine  
Rue de la Maladrerie  
Tél. : 02.33.84.90.28



## Le sport, ça me dit !

« Se bouger, jouer le samedi ». En quelques mots, voilà résumé le programme « Le Sport ça me dit », lancé au niveau national par Coca-Cola avec le concours du CNOSF et du ministère de la santé et des sports, à destination des jeunes de 12 à 17 ans.



À l'initiative du service Sport, la ville de L'Aigle participe à cette opération originale dont le but est d'encourager les jeunes à pratiquer une activité physique régulière et de véhiculer des valeurs sociales et citoyennes.

À la base, un cube. Oui, un cube, mais pas n'importe lequel. Accessoires divers, règles de jeu, bombes de marquage au sol et autres outils sportifs sont contenus dans ce mètre cube rouge. Le kit a été conçu pour être déployé par seulement un animateur et son installation ne prend qu'une dizaine de minutes. Ce programme s'appuie sur des activités très ludiques, très accessibles, mixtes et gratuites. Elles permettent aux enfants de découvrir un sport en le pratiquant avec plaisir, sans contrainte de performance ou de compétition, simplement pour les rebrancher avec les valeurs du sport et des activités sportives qu'ils ne connaissent pas toujours.

Plusieurs séances animées par un animateur en partenariat avec le Casa et Unicités ont eu lieu en mai et juin le samedi de 10 heures à 12 heures dans les quartiers des Vaux, de La Madeleine, Blaiot et du centre-ville.



## Une aire multisport à La Madeleine

La Ville de L'Aigle soutient et encourage la pratique du sport dans chaque quartier. Face au manque d'équipements sportifs et pour répondre à la demande des habitants et plus particulièrement des jeunes, consultés à plusieurs reprises, la municipalité a entrepris la construction d'une aire multisport ou d'un « city-stade ».

City-stade? Comprenez structure sportive en plein air, en accès libre, au cœur d'un quartier. Le city-stade de la Madeleine entend bien partager le même succès que ses aînés. « *Cet équipement permet de se dépenser dans un lieu approprié, en toute sécurité* », indique Hervé Belloc Maire Adjoint chargé du Sport.

### Joindre l'utile à l'agréable

Après huit mois de montage de dossier et un mois de travaux, l'équipement est venu remplacer avantageusement le terrain de football devenu vétuste. Le coût de cet investissement s'élève à 54 400 euros. Le conseil général de

l'Orne a accompagné la Ville de L'Aigle à hauteur de 7 500 euros.

Véritable coup de jeune au quartier, la Madeleine ne disposant pas d'équipements sportifs. En dehors des temps d'occupation prioritaires réservés à l'école de la Ribambelle, au collège Dolto, au Casa et au FCPA, la structure est en libre accès pour tous.

### Autour du ballon rond

24 par 12 (mètres), telles sont ses dimensions. Entouré de bardage en bois, avec un revêtement en gazon synthétique, le city-stade permet la pratique du football, du handball, du volley-ball ou encore du basket-ball, quel que soit le temps.

### Déjà une belle victoire

Le succès du city-stade est reconnu. Pour preuves : respect des lieux et forte fréquentation.



# Programme d'été

Le Service Animations piloté par Gérard Alliguié, maire-adjoint et Franck Métier, conseiller municipal, a entendu la satisfaction des spectateurs l'été dernier avec la création d'animations pendant l'été. Fort de ces succès, ils ont décidé de proposer de nouveau cette année ces rendez-vous gratuits.

animations

## Marchés nocturnes et jeux pour enfants

**Samedi 2 juillet et samedi 6 août de 18 heures à 23 heures, place Boislandry**

Les marchés nocturnes s'installeront sur la place Boislandry. De gourmands et beaux produits authentiques à voir, à goûter et à déguster... Des espaces de jeux, jeux en bois grande nature et minigolf, accueilleront gratuitement les petits et les grands.

## Feu d'artifice au château

**Mercredi 13 juillet à 23 heures, place de la Mairie**

À la clameur générale, les feux du 14 juillet s'étaient déployés l'été dernier au-dessus de l'esplanade du château et la mèche avait pris. C'est donc de nouveau sur ce site phare de la cité que brillera le feu d'artifice cette année le mercredi 13 juillet à 23 heures. Il sera suivi du traditionnel bal populaire animé par un DJ installé sur la place de la mairie.

## Cinéma plein air et concert

**Vendredi 29 juillet à partir de 21 heures, École Mazeline et jardin public**

Le trio Mary-Lou ouvrira la soirée avec un concert aux sonorités folk à partir de 21 heures dans la cour de l'école Mazeline et dès 22h30 le film Avatar sera projeté sur un écran géant en plein air dans le jardin public. Pensez à apporter votre chaise et votre couverture! En cas d'intempéries, la séance sera reportée au Grû.



Feu d'artifice 2010, place de la Mairie

## Spectacle son et lumière

### Éléments

**Vendredi 12 août à 22h30 au Stade Foisy**

Petits et grands avaient été émerveillés l'été dernier par la magie des danseurs bravant les éléments sous des explosions pyrotechniques et musicales. La Compagnie des Lutins Réfractaires revient pour présenter une nouvelle création : Éléments.

Ils proposeront aux spectateurs de découvrir à travers quatre scènes les thèmes universel et fédérateur des 4 éléments : l'Eau, la Terre, l'Air et le Feu. Un spectacle alliant la pyrotechnie, la danse, le feu, l'eau et la lumière, rythmés au son d'une musique envoûtante.

**Samedis 2 juillet et 6 août de 18 heures à 23 heures**

**Marchés nocturnes et jeux pour enfants, place Boislandry**

**Mercredi 13 juillet à 23 heures Feu d'Artifice et Bal Populaire, place de la Mairie**

**Vendredi 29 juillet à partir de 20 heures**

**Concert et cinéma plein air, place de la Mairie**

**Vendredi 12 août à 22h30 Spectacle de la Compagnie Les Lutins Réfractaires « Éléments », Stade Foisy**



culture

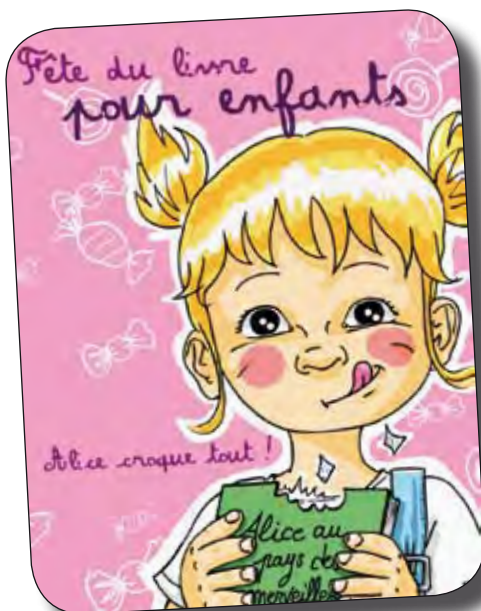


## Alice croque tout, un salon très gourmand

L'association Alice créée par des bénévoles pour encourager la lecture des enfants il y a 19 ans a proposé, en partenariat avec la Médiathèque de L'Aigle, en mai dernier son désormais traditionnel salon du livre pour enfants. Animations, contes, jeux et expositions sur le thème de « la gourmandise » ont régalé petits et grands tout au long de l'après-midi à la salle de Verdun.

Dans un décor alléchant, créé par l'atelier créativité du CPO, six auteurs illustrateurs de talent, Éric Héliot, Hélène Kérellis, Anne-Marie Desplat-Duc, Alexandra Lipeti, Coralie Saudo et Céline Azorin, sont venus à la rencontre des enfants et des parents faire connaître leur travail et dédicacer leurs livres. Ces auteurs sont aussi allés dans des classes de maternelle, primaire et collège de L'Aigle et ses alentours le jeudi et le vendredi précédant la fête. Ainsi ce sont près de 1 300 élèves qui ont eu le plaisir de découvrir et d'échanger sur le travail de ces artistes. Petites et grandes oreilles ont pu dévorer les contes de Claire Garrigue et Jean-François

Bouvier tandis qu'une magnifique exposition, « *Isidore dans les airs* » de Céline Azorin, illustratrice et graphiste, a donné à voir l'expression de la gourmandise. Les nombreux ateliers jeux, créés par les bénévoles de l'association et l'équipe de la médiathèque, sur le thème de la gourmandise ont aiguisé les papilles des participants. Le SMIRTOM également de la partie a proposé une sensibilisation à l'environnement. Cerise sur le gâteau, une tombola a permis de faire gagner un livre en chocolat ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle fête de l'enfance et de la littérature jeunesse.



Affiche d'après un dessin d'Élisa Dersoir



## <http://www.mediatheque-laigle.fr> un nouveau service à la Médiathèque de L'Aigle

La Médiathèque de L'Aigle vient d'ouvrir son blog. Ce nouvel outil permet de connaître les modalités pratiques pour s'y inscrire, les manifestations et animations organisées par la médiathèque, les rencontres bref, tout le quotidien du lieu par écrit et par image.

Côté services, vous pouvez également consulter en ligne le catalogue des collections, les dernières acquisitions, réserver des documents et consulter votre compte lecteur (pour cela, connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné,

et en entrant votre mot de passe : votre nom en lettres minuscules).

L'équipe de la Médiathèque y présente aussi ses coups de cœur lectures, films et musiques. Pour profiter de ce service il ne vous reste qu'à rentrer dans vos marque-pages l'adresse :

<http://www.mediatheque-laigle.fr>



# Passerelle culture

L'École de Musique municipale de L'Aigle propose depuis la rentrée 2010 de nouveaux cours d'enseignement artistique : une classe d'art dramatique et des ateliers « jazz ».

culture  
en scène

La création de ces deux départements fait partie d'un projet de développement culturel intitulé « Passerelle » et mis en place par la Ville de L'Aigle et la Région Basse-Normandie.

Son contenu reprend les principes du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture et est encadré par des professionnels.

## Envie de swing ?

Côté jazz, les trois nouveaux enseignements s'articulent autour d'un atelier Harmonie du jazz encadré par Philippe Duthoit, un atelier Percu swing encadré par Alban Huart et un atelier Jazz de rue dirigé par Damien Roulière. Les trois ateliers réunis forment aussi un Big Band. Au total ce sont cinq heures de cours qui sont dispensés chaque semaine auprès de quatorze élèves. Tous ont une formation musicale de base, pratiquent déjà d'un instrument et maîtrisent la lecture de la musique. Ces connaissances préalables leur permettent une production rapide. Le Big Band s'est ainsi déjà produit en avril dernier salle d'honneur de la mairie devant un public emballé. Mais attention à l'enthousiasme hâtif précise Philippe Andrès, directeur de l'école municipale de musique, « *c'est un travail de fond plus long car si l'expérience des élèves leur permet de se produire rapidement, les véritables enjeux de cet apprentissage se portent à plus long terme. Un jazzman doit savoir improviser et improviser cela s'apprend aussi. C'est un cycle d'étude d'une durée de cinq à six ans* ». En attendant nous ne goûterons pas notre plaisir d'écouter le Big Band du département Jazz de l'École de Musique lors du prochain Festival Jazz Ouche, **le samedi 26 novembre à 16h30, salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.**



## Envie de monter sur les planches ?

Côté théâtre, l'atelier est dirigé par Alima Benbakir, assistante d'enseignement artistique en art dramatique au Conservatoire d'Argentan, metteur en scène et comédienne.

Le projet Passerelle Théâtre se déroule en trois temps ou trois années scolaires et se veut un lieu de rencontre afin de relier les pratiques amateur et professionnelle et les différentes disciplines artistiques : théâtre, danse, chant, masque ou clown. L'année scolaire 2010/2011 constitue l'acte I de cette expérience et est orientée sur le théâtre et la danse. Ainsi aux deux heures d'atelier hebdomadaires s'ajoutent des rencontres animées cette année par la compagnie de danse ITRA (Basse-Normandie).

Les huit apprentis comédiens qui participent à cette aventure travaillent avec Alima Benbakir à la création d'une pièce d'après le roman « *Œdipe sur la route* » d'Henry Bauchau. De l'adaptation,

la mise en scène, la scénographie et à l'apprentissage du jeu d'acteur, tout est création. Le projet Passerelle Théâtre vise une meilleure connaissance du théâtre, une découverte de soi et in fine le plaisir de se produire devant un public. L'aboutissement du travail donnera lieu à une représentation publique programmée dans le cadre de la Saison Culturelle de la Ville de L'Aigle. **Cette création théâtrale sera présentée le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 à la salle de Verdun à 20h30, entrée gratuite.**

**Passerelle Théâtre :**  
**Année I : le théâtre et la danse**  
**Année II : le théâtre et le clown**  
**Année III : le théâtre et le masque.**



### Informations :

**École de Musique de L'Aigle**  
**Allée Raoul Barbé - 61300 L'Aigle**  
**Tél. 02 33 24 12 95**  
**ecoledemusique@ville-laigle.fr**

## La Risle entre en Seine

La Risle est un fleuve long de 144,7 kilomètres, qui rejoint la Manche dans l'estuaire de la Seine. Ce fleuve prend sa source dans l'Orne, à Planches, entre dans le département de l'Eure après Saint-Martin d'Ecublei, passe à Rugles et coule dès lors vers le nord pour se jeter dans l'estuaire de la Seine, à Berville-sur-Mer entre Quillebeuf et Honfleur.

### La Risle, un élément structurant de la ville

La Risle a été essentielle à l'implantation urbaine de L'Aigle. La première appellation connue de la ville en témoigne, il s'agit du nom Bec Ham. Ces deux mots d'origine scandinave signifient ruisseau et habitation.

La Risle possédait des fonctions multiples notamment à l'époque médiévale. Source de vie, le cours apportait l'eau nécessaire pour la cuisine, la lessive ou encore pour abreuver le bétail. La pêche fournissait une part de l'alimentation. Source d'énergie, la Risle apportait les moyens de développer de multiples activités à caractère industriel et fit tourner moulins, forges et autres industries métallurgiques. Elle participait aussi à la défense de ville, contre les ennemis et contre l'incendie en des périodes de constructions en bois et d'inexistence des services de lutte contre le feu. Enfin comme ailleurs, elle servait à évacuer une part importante des déchets urbains.

L'urbanisation, la révolution industrielle ont peu à peu enserré dans un étai, retenu dans des limites rigides cet élément jusque-là naturel dans la traversée de la ville.

### Le cours de la Risle se divise en trois bras à l'intérieur de la ville.

Le canal de dérivation de la rue de l'Abreuvoir Saint Martin : le bras Saint Martin, Quai Catel. Creusé lors de l'établissement des fortifications au XII<sup>e</sup> siècle, il reçoit au niveau de la poste le ruisseau souterrain.



Le bras des Tanneurs :  
c'est Le cours naturel de la Risle,  
parallèle à la rue des Tanneurs.

Comme dans de nombreuses villes, La Risle a vu décroître sa fonction traditionnelle et L'Aigle a peu à peu oublié son cours d'eau et ses rivages. La Risle a été un élément structurant de la ville et en marque encore, de manière visible ou non, profondément le paysage.

### Vers un projet de reconquête des berges de la Risle

Aujourd'hui grâce au développement des politiques de l'environnement et du souci de la qualité de la vie, des changements s'esquissent. Il faut retisser des liens avec la Risle qui participe à l'identité et s'inscrit dans notre territoire, chercher à lui retrouver une fonction urbaine. Une véritable reconquête qui doit

permettre de protéger ce patrimoine naturel et mettre à profit les atouts de ce « couloir naturel » qui traverse L'Aigle.

C'est dans ce cadre que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Orne a réalisé une étude et une exposition sur le parcours de la Risle à L'Aigle.

L'objectif de ce travail est de sensibiliser les habitants à la qualité de leur patrimoine et de leur cadre de vie. L'autre objectif consiste à préserver et valoriser un des atouts majeurs de la ville en accompagnant les élus aiglons dans la définition d'un projet de reconquête des berges de la Risle.

<http://www.caue61.fr>



Patrimoine fluvial de L'Aigle :  
les ouvrages d'art (ponts, passerelles,  
maçonneries de berges) constituent  
un patrimoine au même titre que  
les bâtiments anciens de L'Aigle.

Le bras du Chesnay :  
canal de dérivation qui longe  
le talus de la voie ferrée.  
Aménagé aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles,  
il renforce les défenses de la ville  
et la protège des inondations.

